Envoyé en préfecture le 25/04/2024

Recu en préfecture le 25/04/2024

Publié le

ID: 021-212105357-20240423-2024_19-DE



Département de Côte-d'Or, Canton de Fontaine-lès-Dijon, Commune de Ruffey-lès-Echirey

REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Du MARDI 23 AVRIL 2024 à 18h30 (convocation du 15 avril 2024)

Membres présents : Mmes G

Mmes GAY Gaëlle, GUÉRIN Joëlle, MUTIN Nadine,

MM. AMBROGGIO Paul, CHATEAU Ludovic, MORLOT Alain, PACOTTE Jean-François,

VILALLONGA Patrick, WAHART Nicolas

Présidence :

Mme MUTIN Nadine

Absents excusés:

Mme BERGUIGA Sihem a donné pouvoir à Mme GAY Gaëlle

Mme **FAVE USACH** Maria-Paz a donné pouvoir à Mme MUTIN Nadine M. **LE FEUNTEUN** Rémi a donné pouvoir à M. WAHART Nicolas M. **PHILIPPE** Gilles a donné pouvoir à M. CHATEAU Ludovic

Mme CIESLEWICZ Charlène M. CHARBONNIER Nicolas

Absent(e)s

Secrétaire de séance :

Mme GUÉRIN Joëlle

Nombre de conseillers :

en exercice: 15

présents: 9

votants: 13

2024/19 - Réfection du mur de l'école maternelle - demande de subvention auprès du Conseil Départemental au titre « Plan Marshall - Village Côte-d'Or »

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que le mur de l'école maternelle situé 24, rue des Écoles se détériore. Afin d'éviter tout accident, il est nécessaire de le rénover et/ou de le refaire.

Plusieurs devis ont été demandés et un seul a été reçu en mairie, pour un montant de 9 069,00 € HT. Il s'agit de la société EURL TLR située à Bellefond.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- ➤ APPROUVE le projet de rénovation du mur de l'école maternelle pour un montant de 9 069,00 € HT, devis de la société EURL TLR.
- SOLLICITE le concours du Conseil Départemental au titre « Plan Marshall Village Côte-d'Or »
- PRÉCISE que les dépenses sont inscrites à la section d'investissement sur le budget de la commune,
- > S'ENGAGE à ne pas commencer les travaux avant l'attribution de la subvention,
- > ATTESTE de la propriété communale du terrain

Envoyé en préfecture le 25/04/2024 Reçu en préfecture le 25/04/2024 Publié le

ID: 021-212105357-20240423-2024_19-DE

> **DÉFINIT** le plan de financement suivant :

Aide concernée		Sollicitée	Montant de la dépense éligible	Pourcentage	Montant de l'aide
Conseil Départemental	Plan Marshall – Village Côte-d'Or	Sollicitée	9 069,00 €	50 %	4 534,50 €
TOTAL DES AIDES				50 %	4 534,50 €
Autofinancement du maître d'ouvrage				50%	4 534,50 €

> AUTORISE Madame le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré à RUFFEY-lès-ECHIREY, le 23 avril 2024

Madame le Maire, Nadine MUTIN

MAIRIE : 1, place du Souvenir 21490 RUFFEY-LES-ECHIREY

2: 03 80 32 07 07 − Fax : 09 70 61 02 35

Courriel: mairie.ruff eylese chirey @orange. fr